

SIVED NOUVELLE GÉNÉRATION
174, Route de Le Val – CS 70325 – 83 175 BRIGNOLES CEDEX

DÉCISION DU PRÉSIDENT
N° 2022 08-03

CONTRAT de prestation de service
« collecte, transport, valorisation des biodéchets auprès des établissements scolaires de
Brignoles, mise à disposition et maintenance des bacs de collecte »
avec la société Pizzorno Global Services

Le Président,

VU Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, notamment son article L.2194-1 et R.2194-1,

VU la délibération n°02/07.12.2020 du Comité Syndical du 07 décembre 2020 portant délégations du Comité Syndical au Président et au bureau,

VU le projet de contrat de prestation de service ci-annexé.

CONSIDERANT que le bon fonctionnement des services du SIVED NG nécessite de disposer d'un contrat de collecte, transport, valorisation des biodéchets auprès des établissements scolaires de Brignoles, mise à disposition et maintenance des bacs.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De signer un contrat de prestation de service avec la société Pizzorno Global Services, aux fins de réaliser la prestation de collecte, transport, valorisation des biodéchets auprès des établissements scolaires de Brignoles, mise à disposition et maintenance des bacs de collecte :

- Forfait par bac et par passage : **22,00 € HT**,
- Date de démarrage de la prestation : **01 septembre 2022**,
- Durée : **4 mois (jusqu'au 31 décembre 2022 inclus)**.

ARTICLE 2 : Qu'il sera rendu compte de la présente décision au prochain Comité Syndical.

ARTICLE 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet du Var, affichée aux locaux administratifs du SIVED NG et publiée aux Recueils des Actes Administratifs.

ARTICLE 4 : Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Brignoles, le 2 août 2022

Pour extrait conforme,

Le Président,
Eric AUDIBERT

Document rendu exécutoire :

Par télétransmission au contrôle de légalité.

Affichage le

